

Conseil d'administration de SIC
Conférence téléphonique
23 octobre 2007 – début à 15 h
Résumé des principales décisions

10-07-01 White / Murray

Adoptée

D'appuyer la recommandation du Comité de révision du contrôle de dopage de SIC d'imposer la suspension temporaire d'un étudiant athlète en vigueur au moment où l'étudiant athlète sera, du point de vue médical, considéré apte à retourner au jeu.

10-07-02 Ryan / Dufresne

Adoptée

D'appuyer la motion du Comité International de refuser la demande de la Ville d'Edmonton et de l'Université de l'Alberta d'identifier un processus grâce auquel Edmonton puisse soumettre sa candidature à l'accueil de l'Universiade d'été 2013.

Rationalisation :

1. Compte tenu des limites de temps imposées à SIC pour la préparation d'une offre à la hauteur de ses propres exigences, le bloc de temps requis pour colliger les renseignements exigés par Sport Canada et le laps de temps dont Sport Canada disposerait pour approuver le financement, il serait pratiquement impossible de lancer le processus de mise en candidature pour 2013 tout en respectant les procédures de Sport Canada.
2. Compte tenu des échéanciers fixés par la FISU pour la soumission des candidatures 2013 (les candidatures finales doivent être soumises avant mars 2008), il serait extrêmement difficile pour SIC de lancer un appel d'offres de candidature juste et équitable sans suivre le nouveau processus d'offre de candidature multi-sports de Sport Canada.